



Agent d'exploitation (H/F) Saisonnier VH

1 – Missions

Dans le cadre d'un renfort pour la période hivernale, vous participez au sein d'une équipe à la réalisation des tâches d'entretien et d'exploitation de la route, de maintenance de la signalisation, d'intervention sur événements, d'entretien de la chaussée, des ouvrages et des dépendances routières, et dans certains secteurs de patrouillage.

Vous êtes amené à assurer des astreintes à domicile rémunérées sur la période de novembre à mars. Vous possédez impérativement le permis C afin de conduire des engins spécifiques (débrousailluse, camion seul ou équipé déneigement).
Compagnonnage et formations prévues.

2 - Activités principales

- Assurer la viabilité hivernale (patrouillage sur certains secteurs, déneigement, traitement...)
- Intervenir en urgence sur des événements imprévisibles et rétablir la viabilité des réseaux
- Assurer des tâches d'entretien des dépendances (fauchage mécanique et manuel, débroussaillage, curage des fossés, dérasement)
- Assurer des tâches relatives à l'exploitation du réseau (surveillance, visites d'itinéraires, balisage, mise en place de signalisation)
- Assurer des tâches d'entretien des chaussées (point à temps, balayage..) et l'entretien des ouvrages d'art
- Assurer la maintenance de la signalisation verticale
- Gérer l'entretien des abords des routes et des aires de repos y compris le ramassage des Déchets

3 - Compétences requises

- Capacité à travailler en équipe
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité pour les interventions sur réseau routier
- Connaissance du code de la route, du code de la voirie routière et du règlement départemental de la voirie
- Connaissance du fonctionnement des engins, de leurs équipements et des outillages

4 - Pré-requis

- Titulaire du permis B
- Titulaire du permis C

5 - Spécificités du poste (horaires, sujétions ...)

- Disponibilité
- Astreinte à domicile



6 – Rémunération et durée du contrat

- Rémunération fixe
- Astreintes et heures supplémentaires rémunérées
- CDD – 4.5 mois – de novembre à mars

7 - Contacts

Questions concernant les missions du poste :

Direction Territoriale de l'Isère Rhodanienne : Jean-Maxime Rome, Chef de service aménagement

☎ 04 74 87 93 05

Questions concernant la procédure de recrutement :

Direction des ressources humaines – Bassin Nord-Isère :

Christophe Sauer ☎ 04 26 73 06 00

Sophie Tanguy ☎ 04 26 73 06 07